

Belle Humeur

Bulletin de l'Association d'éducation populaire
Saint-Louis.— Nouvelle série n°1



EDITORIAL

par M. l'abbé Petrucci

Chers amis et bienfaiteurs,

Les responsables de l'Association d'éducation populaire Saint-Louis ont choisi de s'adresser désormais à vous par l'intermédiaire de ce petit bulletin. Il aura pour but de vous faire connaître la Confrérie de l'Enfant-Jésus tout en vous donnant quelques nouvelles de notre école, et en faisant d'utiles rappels de la doctrine de l'Eglise en matière d'éducation.

L'école Saint-Louis a rouvert ses portes le 11 septembre dernier après des vacances appréciées de tous, enfants et éducateurs. M. l'abbé Girod, promu à la responsabilité de prieur à Prunay (Reims) n'était plus là pour accueillir

L'Enfant- Jésus prend en charge l'A.E.P. Saint-Louis

par M. Jacques Attimont

Quelle excellente idée de confier à l'Enfant-Jésus l'A.E.P. Saint-Louis dont l'unique objet est de procurer à des enfants l'accès à l'enseignement authentiquement catholique !

Oui, chers amis et bienfaiteurs, le délégué régional de l'A.E.P. Saint-Louis délègue à l'Enfant-Jésus le soin de vous apporter des nouvelles de son œuvre, de l'école, et de solliciter votre générosité pour leurs développements qui désormais vont de pair. Le bulletin de la Confrérie de l'Enfant-Jésus sera donc à l'avenir le véhicule de nos entretiens : adhérez donc à la Confrérie de l'Enfant-Jésus, faites-y adhérer vos enfants, vos amis, vous rappelant cette parole de l'Enfant-Jésus à la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement du Carmel de Beaune : « Recours à mon Cœur, et chaque fois que tu voudras obtenir une grâce, ne manque jamais de me la demander par les mérites de ma Sainte Enfance, car Je ne te la re-



(Suite page 3)

les 63 élèves qui faisaient leur rentrée et celle-ci s'est déroulée sous la responsabilité de son successeur. Ordonné prêtre en juin 2004, M. l'abbé Jehan de Pluvié vient en effet d'être nommé par les supérieurs à la tête de l'École Saint-Louis après avoir exercé les fonctions de préfet de discipline à l'École Sainte-Marie de Saint-Père-Marc-en Poulet. Les instituteurs titulaires de classe sont, cette année, au nombre de cinq :

Classe de maternelle : Mlle Dubuis

Classe de CP : Mlle Debet, qui vient de rejoindre l'équipe des éducateurs.

Classes de CE1 et CE2 : Mlle Couëtoux

Classe de CM1 : Frère Pascal

Classe de CM2 : Mme Chapalain.

En outre, tous les membres de la communauté du Prieuré Saint-Louis apportent leur aide : MM. les abbés de Maillard et Ravilly assurent l'aumônerie ; M. l'Abbé Lorber, Frère Marie-Dominique et Frère Jean-Romain enseignent le catéchisme (et le sport), Sœur Marie-Médiatrice l'histoire et Sœur Maria Nazarena, récemment arrivée elle aussi, les arts plastiques (aux élèves de maternelle...) Nombreux sont aussi les auxiliaires qui se dévouent auprès des enfants régulièrement ou ponctuellement pour entretenir les locaux, surveiller la sieste ou faire un remplacement.

Jusqu'à la Toussaint, l'année a commencé en souplesse avec les révisions rendues nécessaires par la longue

pause des vacances d'été, mais gageons que désormais les élèves vont entrer dans le vif des programmes ! C'est qu'il ne s'agit pas moins que de sanctifier des âmes d'enfants et de former des intelligences. Les apprentissages de l'école primaire sont un fondement indispensable aux études secondaires puis supérieures. **Un rapport de l'Association des professeurs de lettres dressait en mai 2005 un bilan inquiétant pour l'enseignement primaire public** « Après cinq années d'école primaire, force est de constater que ces élèves [les élèves de 6e] non seulement ne connaissent pas les règles élémentaires d'orthographe, mais que, bien plus grave, ils n'ont même pas conscience des mots et encore moins de la syntaxe. La conjugaison leur est aussi complètement étrangère.»¹ Toute une génération a donc été négligée voire volontairement laissée dans l'ignorance des règles fondamentales de l'orthographe de sa langue maternelle (et on pourrait citer d'autres domaines où les résultats de l'Éducation nationale sont déplora- bles).

Pour notre part, nous nous appliquons à dispenser par des méthodes classiques un enseignement complet, en développant peu à peu les capacités de raisonnement de l'élève, en faisant travailler sa mémoire et en structurant ses connaissances, à chaque niveau.

Et notre ambition est même beaucoup plus élevée, car ce que nous voulons d'abord, c'est former des chrétiens exemplaires et de futurs citoyens du Ciel.

Cette œuvre d'éducation ne peut être menée sans votre aide, chers amis et bienfaiteurs, puisque, vous le savez, nous devons faire vivre nos établissements sans aucune subvention, que nous mettons un point d'honneur à payer correctement les instituteurs et que nous veillons à ne refuser aucun élève pour des raisons financières.

L'an dernier, une section de la Confrérie de l'Enfant-Jésus a été ouverte dans le doyenné de Nantes pour développer la dévotion au Petit-Roi dans notre région et pour venir en aide, spirituellement et



(Suite de la page 1)
fuserai point. »

Pour encourager cette merveilleuse dévotion nous adresserons (à titre gratuit, bien sûr, grâce à un donateur convaincu) à toutes les personnes qui en feront la demande un chapelet de l'Enfant-Jésus accompagné de documents explicatifs.

A vos marques pour un nouveau départ si charmant et si convaincant vers notre intimité divine qui doit se prolonger une éternité.

matériellement, aux établissements d'enseignement. Je vous engage vivement, vous qui participez déjà à la défense de l'école catholique, à vous inscrire à cette Confrérie qui vous procurera de nombreuses grâces, pour vous-mêmes et tous les vôtres. Les membres promettent d'apporter une aide spirituelle aux œuvres d'éducation, en récitant chaque jour une prière à l'Enfant-Jésus pour que les familles comprennent la nécessité d'offrir à leurs enfants une éducation chrétienne et une scolarité vraiment catholique et pour que les éducateurs remplissent fidèlement leur mission. Les membres de la Confrérie apportent aussi une aide matérielle aux écoles sous forme d'offrande régulière ou de dons ponctuels. En échange, les enfants qui bénéficient du soutien de la Confrérie prient pour leurs bienfaiteurs et trois messes sont célébrées (les jours de la Toussaint, de Noël et de Pâques) à leurs intentions.

Étant sûr de pouvoir compter sur votre aide fidèle dans l'œuvre que nous avons entreprise, je vous confie à la divine Providence qui saura certainement vous rendre au centuple tout ce que vous aurez pu faire pour ces enfants.

Note

1. Rapport disponible in extenso sur le site www.aplettres.org.

L'essentiel, c'est l'âme !



A l'École Saint-Louis, on est choyé par les Sœurs...

Etre « convaincu » pour le bien

Etre « vaincu » manifeste la défaite ; être « convaincu » signifie au contraire la conquête de l'esprit par une vérité, et ainsi exprime davantage une supériorité. Nous devons être des hommes de convictions, de bonnes convictions. Un homme convaincu ne fait pas les choses à moitié, il s'investit considérablement dans ce qu'il sait être le droit chemin. Dans notre petit univers traditionnel, les convictions chrétiennes s'étiolent malheureusement peu à peu au contact constant de ce monde qui ne cherche qu'à faire des hommes mous, sans grande envergure, sans conviction, des hommes qui changent au gré de leurs passions dérégées, des girouettes. Lorsqu'on parle de monde, il s'agit bien sûr de l'ensemble des hommes pervers qui sont contre Jésus-Christ et veulent suivre la pente du péché originel, la voie

large qui mène à la perdition.

La nocivité de la violence pour le corps

Il y a certaines convictions que le monde pourra difficilement nous enlever et que même il tend à affermir démesurément (c'est-à-dire au détriment du plus essentiel). C'est la conviction que tout ce qui blesse le corps est nuisible. Notre sensibilité reste émue par les malheurs corporels et matériels. Les parents s'attendrissent facilement, à tort ou à raison, lorsque leurs enfants risquent quelques blessures. Que de protections n'emploie-t-on pas pour éviter tous les problèmes ? « On ne plaisante pas avec la sécurité ! » Que d'attentions prodiguent les parents à leur enfant quand il doit traverser la route ou lorsqu'il y a un danger (et c'est on ne peut plus normal) ? En outre, nous sommes tous convaincus que la violence gratuite faite au corps est non seulement nocive mais

injuste. En bref, quand il s'agit du corps, nous sommes attentifs à éviter tous les problèmes



... et par les Frères.

et à soigner rapidement les petits et les grands bobos.

La nocivité de la violence pour l'âme

Nous sommes beaucoup moins convaincus lorsque les violences sont faites à l'âme. Le monde a trouvé mille moyens de pervertir les âmes des enfants (musique « déjantée », jeux vidéos, films aux scènes impudiques, et aujourd'hui Internet). Est-on si attentif que cela à éviter les blessures provoquées par ce genre de monstruosité ? On ne se scandalise plus, on s'habitue, on ne se défend plus, on ne fait plus attention au danger. L'âme ne se voit pas et les blessures non plus (en tout cas pas tout de suite). On la laisse se détériorer petit à petit et les soins qu'il lui faudrait sont négligés. Voici ce que disait Nicanor en levant la main vers le temple de Dieu au temps des Macchabées : « Je raserai jusqu'au sol ce sanctuaire de Dieu, et je renverserai cet autel, et je consacrerai ce temple au dieu Bacchus (le dieu de la débauche) » (II Macch. XIV 33). C'est ce que le monde jure de faire à nos enfants, véritables sanctuaires de Dieu par le baptême. Laissons-nous ce monde miner nos chers enfants sans réagir ? Soyons convaincus de la nocivité du monde et de la quasi-totalité de tout ce qu'il fabrique. Non seulement, il blesse l'âme de



Les billes : une passion.

nos tout-petits mais il le fait avec une injustice criante. Et personne ne lui fait procès. Le jugement de ce monde sera d'autant plus formidable que le Bon Dieu attend. Il se fera à la fin du monde. Cependant dès maintenant, ce que nous nous évertuons à accomplir pour le corps de nos enfants (en soignant

même les plus petites égratignures), appliquons-nous à le faire pour leur âme qui est plus essentielle.

Comment porter de bons fruits ?

Notre-Seigneur prend l'image de la vigne pour signifier notre âme. Le père est le vigneron. Et que fait-il à cette vigne ? Il l'« émonde » pour qu'elle porte plus de fruits (du latin emundare : nettoyer, couper les branches inutiles). Dans un sens tout à fait « accommodative » comme on dit en Ecriture Sainte, c'est-à-dire loin du sens littéral mais cependant plausible, je dirai qu'il l'« émonde ». Le Père coupe l'âme de l'esprit du monde pour qu'elle porte plus de fruits. Ayons la conviction que le monde (encore une fois, au sens où il est insouciant de Jésus-Christ ou son ennemi) veut la perte éternelle de nos enfants et qu'il est nuisible. Confions-nous à Marie, la gardienne de l'Enfant-Jésus et la gardienne de tous les enfants !

Abbé Jehan de Pluvié

Dieu est-il facultatif à l'école ?

La réponse de Pie XI

« L'école est de sa nature une institution auxiliaire et complémentaire de la famille et de l'Eglise. Partant, en vertu d'une nécessité logique et morale, l'école doit non seulement ne pas se mettre en contradiction, mais s'harmoniser positivement avec les deux autres milieux, dans l'unité morale la plus parfaite possible, de façon à constituer avec la famille et l'Eglise **un seul sanctuaire consacré à l'éducation chrétienne**. Faute de quoi elle manquera sa fin pour se transformer, au contraire, en œuvre de destruction (...) De là, il ressort nécessairement que **l'école dite NEUTRE ou LAÏQUE, d'où est exclue la religion, est contraire aux principes premiers de l'éducation**. « La fréquentation des écoles non catholiques, ou neutres ou mixtes (celles à savoir qui s'ouvrent indifféremment aux catholiques et non-catholiques, sans distinction), **doit être interdite aux enfants catho-**

liques... Le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse (souvent avec trop de parcimonie) ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Eglise et de la famille chrétienne et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité, **il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programmes et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien**, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise.

[Là où l'école catholique est opprimée], **les catholiques ne s'emploieront jamais assez, fût-ce au prix des plus grands sacrifices, à soutenir et défendre leurs écoles**, comme à obtenir des lois justes en matière d'enseignement. »

Pie XI, *Divini illius Magistri*,
31 décembre 1929

L'Ecole Saint-Louis au fil des jours

Lundi 11 septembre

Le 11 septembre est devenu une date mémorable depuis quelques années. Inutile de s'étendre là-dessus. Pour nos enfants, ce jour marque une toute autre tragédie : LA RENTREE ! La nature humaine souffre de la pers-

pective du travail à fournir. Cependant au milieu de la tristesse, se profilent quelques joies : les retrouvailles amicales, le nouveau matériel scolaire qui, en début d'année (et seulement à ce moment) donne un peu d'ardeur pour les cours, le changement de classe qui rap-

proche toujours de la classe des grands.

Tout le prieuré Saint-Louis est investi dans l'école. C'est que l'école catholique est véritablement « sacrée ». Saint Pie X ne disait-il pas en son temps qu'entre la construction d'une école et d'une chapelle, il donnait la priorité à l'école ?

Nous avons l'espérance avec l'aide de la Sainte Vierge de donner de bons fruits spirituels et intellectuels.

Notre classe de CM2 a fait honneur à l'école lors de l'examen de fin de primaire commun à toutes les écoles de la Fraternité Saint-Pie-X, l'année dernière : L'école est classée à la 9^{ème} place (sur 29) et un de nos petits monte sur la première marche du podium (sur 197 candidats).

Vendredi 15 septembre

Réunion des parents. Nous avons pu faire connaissance dans une ambiance toute familiale et réfléchir sur quelques points, notamment sur la nécessité de la collaboration école-famille pour la bonne réussite de l'éducation chrétienne.

Mercredi 20 septembre

Déménagement de la chapelle avec l'aide précieuse apportée par quelques papas. En moins de deux heures tout était fait. L'ancienne chapelle servira de salle des professeurs ; les enseignants pourront y prendre la détente qui leur est nécessaire et qu'ils méritent bien.

Début octobre

Le frère Marie-Dominique nous rejoint. Les enfants l'attendaient avec impatience.

Mercredi 4 octobre

Le « repas des parents de

l'école Saint-Louis » est toujours un moment important pour faire davantage connaissance dans une atmosphère amicale.

Dimanche 8 octobre

Les 25 ans du prieuré et de l'école sont fêtés au château de la Poterie. Que de grâces et de souvenirs ! Cette magnifique journée nous permet de resserrer davantage les liens de charité qui unissent tous les fidèles du prieuré, de l'école Saint-Louis et du collège Charlemagne.

Lundi 6 novembre

La célèbre Journée du Livre aura lieu dans les murs du prieuré Saint-Louis du samedi 2 décembre au dimanche 3, autrement dit pendant le marché de Noël. Il y aura toujours la dédicace de quelques auteurs. Les enfants de l'école chanteront ou joueront quelques courtes pièces . Nous pouvons déjà commencer à prier pour le beau temps (tout le monde peut s'y mettre).

Nous cherchons aussi des amis habiles de leurs mains pour confectionner des objets d'artisanat.

Pour terminer, rappelons-nous que l'école, ouverte en son temps par Sœur Marie-Médiatrice et Monsieur l'abbé André, fête ses 25 ans. Notre plus beau cadeau sera de recevoir du Ciel le premier prêtre ayant fait ses classes dans nos murs : Monsieur l'abbé Antoine de Lestrangle. Il sera ordonné prêtre le 29 juin 2007. Prions pour lui.

Abbé Jehan de Pluvié





La joie rayonne...

La Confrérie de l'Enfant-Jésus

Quel est le but de la confrérie?

Elle se propose de développer la dévotion à L'Enfant Jésus et d'aider les œuvres d'éducation catholiques, fidèles à l'enseignement traditionnel de l'Eglise

La confrérie de l'Enfant Jésus regroupe tous ceux qui désirent augmenter leur dévotion à l'Enfant Jésus et participer au combat pour la formation de l'élite de demain par l'éducation.

Ceux-ci s'engagent à soutenir spirituellement et matériellement les œuvres d'éducation catholiques.

Le soutien spirituel consiste en une prière quotidienne à l'Enfant-Jésus pour :

- ♦ Que les familles comprennent la nécessité d'offrir à leurs enfants une éducation et une scolarité authentiquement catholique et pour qu'elles prennent les dispositions utiles pour en faire bénéficier leurs enfants.
- ♦ Que les éducateurs remplissent fidèlement leur mission selon la volonté de Dieu et l'esprit de l'Eglise.
- ♦ Que les enfants profitent aux mieux de la formation qui leur est donnée.

Le soutien matériel consiste en offrandes régulières pour permettre à toutes ces œuvres de vivre et de se développer et pour soulager financièrement les familles .

La confrérie s'engage, en échange de ce soutien, à :

- ♦ faire prier les enfants aux intentions générales et particulières des associés.
- ♦ faire célébrer trois messes (les jours de la Toussaint, de Noël et de Pâques) aux intentions générales et particulières des associés.

